

Avis enquête publique

Projet éolien - Basse Joux

Le projet de parc éolien de la Basse Joux s'inscrit dans les objectifs de développement des énergies renouvelables fixés dans la programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Il s'inscrit également dans les objectifs ambitieux de développement éolien de la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Ce projet nous semble pertinent à plusieurs égards :

Développement de l'éolien et lutte contre le réchauffement climatique

Pour lutter contre le changement climatique, la France doit diminuer ses émissions de gaz à effet de serre. Elle s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, c'est-à-dire un équilibre, sur le territoire national, entre les émissions humaines par les sources et les absorptions humaines par les puits de gaz à effet de serre.

L'éolien est aujourd'hui une technologie mature et fiable avec un potentiel de développement encore important en France. Chaque éolienne produit environ autant d'électricité que la consommation de 1500 foyers (hors chauffage, et eau chaude sanitaire).

Si les objectifs fixés sont atteints, un tiers de notre consommation d'électricité proviendrait des énergies renouvelables en 2028, dont une grande partie grâce à l'énergie éolienne.

Engagement des territoires dans la transition énergétique

L'éolien permet de placer les collectivités d'accueil dans une dynamique concrète d'engagement pour la transition énergétique tout en assurant des retombées économiques locales au travers des taxes et des loyers.

En choisissant de travailler avec la société Opale Energies Naturelles sur leurs terrains, les communes d'Esserval-Tartre, Plénise, Censeau et Mièges se sont pleinement engagées dans une telle démarche. Le montage proposé par Opale EN leur a permis d'être associées tout au long du développement du projet.

Site et projet

Le site retenu pour ce projet présente de nombreux avantages :

- Terrains communaux entraînant le versement d'un loyer pour les communes ;
- Eloignement conséquent des habitations ;
- Emplacements optimisés au regard des enjeux environnementaux ;
- Intégration paysagère.

Indépendance énergétique

L'indépendance énergétique désigne la capacité à satisfaire l'ensemble de ses besoins en énergie sans faire appel à des importations d'énergie. Développer les énergies renouvelables permet d'augmenter l'indépendance énergétique de la France.

Cette indépendance est importante sur le plan économique puisqu'elle permet de maîtriser et stabiliser le coût des énergies, en particulier de l'électricité.

Avis

Pour l'ensemble des raisons précisées ci-dessus, la SEM Energies Renouvelables Citoyenne est favorable au développement de l'éolien lorsque les conditions sont réunies pour satisfaire les exigences environnementales des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) auxquelles les éoliennes sont soumises. Nous sommes en particulier favorables à ce projet compte tenu de ses nombreux intérêts locaux.

La SEM Energies Renouvelables Citoyenne (Société d'Economie Mixte) est un outil territorial, public et citoyen, de développement (ingénierie et financement) et de réalisation de projets d'énergies renouvelables. Le modèle qu'elle propose garantit la gouvernance des collectivités et permet une implication forte des acteurs locaux (citoyens, associations, entreprises locales). La SEM EnR Citoyenne a été créée en décembre 2016 pour servir les collectivités. Ses actionnaires sont majoritairement publics (notamment le SIDEC du Jura, le SYDED du Doubs, la Région Bourgogne-Franche-Comté). Ses actionnaires privés sont des coopératives citoyennes, des associations et des entreprises.

Pour la SEM EnR Citoyenne,
Le Président Directeur Général,



Jean-Daniel MAIRE